Département du nord

Arrondissement de Douai CENTRE COMMUNAL D'ACTION

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID: 059-265904490-20230915-DEL2023CESSION2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET
Cession de terre

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre 2023, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 4 septembre 2023, conformément à la loi.

Présents: Ludovic ROHART, President, Carine GAU, Nelly THIEFFRY, Gilda GRIVON, Marie-Josee MASSON, Patrick FREMAUT, Francis MASCLET, Gerard CAMBIEN, Mireille VERHEYE **Ont donné pouvoir**:

Excusés: Anne-Sophie DEBERDT, Roger VANDEVYVERE, Josiane VERIN, Dominique LEMAIRE Absents: Catherine LECOINTRE, Jean-Marie VERNET représenté par Monsieur DEBERGHE

Monsieur CAPON Bernard souhaite prendre sa retraite au 31 décembre 2023. Il souhaite céder les parcelles dont il est locataire à son fils Stéphane.

Résultat du vote

POUR: 9

CONTRE:

ABSTENTION:

<u>ORCHIES</u>:

Section C 1735 de 1ha 68a 31ca Section C 515 de 20a 27ca Section C 904 de 74a 39ca

Après avoir délibéré.

La Commission DECIDE de consentir cette cession au profit de Monsieur CAPON Stéphane cultivateur, fils de Monsieur CAPON Bernard domicilié 224 rue du Molinel à COUTICHES sur la base de 6,5 quintaux pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} octobre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme, Le Président,

Délibération transmise en Sous Préfecture de DOUAI le Publiée le Certifié exact Le Président,

